

**Compte rendu AG USGV Sandillon
Samedi 3 décembre 2022 de 10h00 à 12h00**

Présentes :

Ghislaine DESPAX (Présidente)
Chantal GROUX (Vice-présidente)
Sylvie TOUPANSE (Trésorière-adjointe)
Martine LEROUX
Michèle SICAULT
Christine VENOT
Stéphanie MENDES
Sophie MERIC

Absente excusée :

Lucie GAUTIER

1 – Présents

¼ des adhérents sont présents ce jour, le quorum donc est atteint.

Remerciements à M. Dubois pour la mairie, Mme Farnault pour la Codep, Mmes Mabon et Marmasse, animatrices.

2 – Rapport d'activités 2021-2022

L'année a été difficile à cause du COVID.

Un avoir a été attribué à chaque adhérent.

L'association comptait 227 adhérents en 2021/2022, et 175 en 2020/2021.

Malgré la situation sanitaire problématique, des événements festifs ont eu lieu :

- Bal Country le 29/05
- Mai Danse les 21 et 22/05
- soirée animateurs en mars
- soirée de fin d'année en juin

En juin, Irina a dû être remplacée par Lucie, et Sylvie par Poppy.

Les 1ers vendredis de chaque mois, des réunions CODIR se sont tenues à la salle du foyer attribuée à cette fin par la mairie.

3 – Saison 2022-2023

Les inscriptions ont eu lieu le 27/08 puis au forum des 2 et 3/09.

Au 30/09, un bilan des inscrits a été fait. Le cours de Cardio Dance du jeudi 20h comprenant moins de 8 adhérents a été supprimé.

L'année 2021-2022 comptait 10 CDI d'animateurs. Pour 2022-2023 : 9 CDI, 3CDD et 1 auto-entrepreneur. Deux personnes sont nécessaires pour remplacer Nathalie sur les cours de Zumba et LIA, ainsi que deux personnes pour le congé de Lucie. Soit un total de 14 animateurs à gérer. Lucie a donné naissance à Liana le 18/11/22.

L'USGV compte 257 adhérents (253 adultes et 4 mineurs). 199 d'entre eux étaient déjà inscrits et ont renouvelé leurs inscriptions cette année. 52 sont nouvellement inscrits.

Deux nouveaux cours de Taïso proposés par Isabelle ont été créés le lundi soir. Deux nouveaux cours ont été proposés par Lucie.

4 – Evénements cette saison :

- Octobre Rose → 2/10
- Bal Country → 21/01
- Soirée animateurs → 17/03
- Grand Atelier d'Israël → 14,15,16/04
- Soizic Folk → 12/06
- Soirée de fin d'année → 16/06

5 – Remarques

L'obligation de fournir un certificat médical a, selon les obligations légales, été abandonnée cette année (sauf en cas de réponses positive au questionnaire de santé).

L'USGV a procédé au maintien de salaire en cas de congé (maternité et CDI), selon les préconisations de la Convention du Sport. Se pose la question des CDI... Les animatrices n'effectuant que peu d'heures, elles n'obtiennent pas les droits nécessaires à une indemnisation.

6 – Bilan Financier

Prévisionnel réalisé au 31/08.

Les charges de personnel ont augmenté. Il faudrait atteindre 300 adhérents pour que l'association soit viable (comme avant le COVID).

Le document « A quoi sert votre adhésion individuelle ? » met en évidence un déficit de 82 euros par adhérent pour l'année passée.

La seule source de revenus a été le Bal Country. Déjà 80 personnes sont inscrites pour 2023.

Le tarif envisagé pour la saison 2023-2024 passerait de 110 à 120 euros pour l'inscription. Elle augmenterait en outre de 5 euros par cours choisi, soit un passage de 65 à 70 euros.

Il n'y a pas eu d'augmentation depuis plusieurs années (saison 2018-19 après vérification). Envisager peut-être une augmentation annuelle.

La crainte de voir le nombre d'adhérents diminuer nécessite de communiquer sur les choix qui sont faits de : confort des cours à un nombre convenable, ainsi que qualité de la correction par l'animateur, sans oublier le nombre important de choix de cours possibles. Suggestion de l'indiquer sur le site internet de l'USGV et sur des panneaux au forum lors des inscriptions.

Mme Farnault indique que la CODEP estime qu'un cours est viable à partir de 15 inscrits. Il est évoqué l'éventualité de supprimer les cours qui n'atteignent pas cet effectif. Les membres du bureau indiquent que la salle de danse pour le Pilate et le Stretching ne permet pas d'accueillir ce nombre. Le problème humain de supprimer les cours pour un animateur est aussi évoqué.

Malgré l'augmentation de tarif envisagée, les comptes resteraient négatifs. Peut-être y-at-il trop de cours proposés. Le problème des salles et des créneaux sur Sandillon est aussi abordé. M Dubois confirme ce souci, et précise qu'une salle de danse de 100 m² verra le jour en 2025 au nouveau centre culturel.

Il est suggéré de solliciter de l'aide pour étudier les comptes. Mme Farnault mentionne que la COREJ propose des formations ou des réunions en visio-conférence pour répondre aux questions de gestion que se posent les clubs.

Autres suggestions : augmenter les tarifs du Pilate, publicité/communication à envisager pour obtenir de nouvelles adhésions, organisation d'autres événements pour lever des fonds.

L'augmentation des tarifs est soumise au vote, une personne est contre, et l'augmentation est donc actée à l'unanimité moins un vote.

7 – Renouvellement du Conseil d'Administration

Trois personnes quittent le bureau : Ghislaine Despax, Présidente, Lucie Gautier et Sophie Méric, membres. Le problème de la succession à la présidence était connu. Aucun membre de l'USGV ne souhaite prendre la suite.

La charge de travail inhérente est conséquente. La réflexion sur cette prise de fonction devra être réglée en réunion de bureau. Mme Géron Claire se propose de devenir membre de l'USGV.

La réunion se termine par un moment convivial à l'occasion d'un pot partagé par tous.